

SAMEDI 18 JUILLET 2026

Résumé de la réunion publique à la Mairie

Thème abordé : sécurité routière

Présentation de la voirie de Périgneux :

- Les routes départementales (105, 32, 498) sont gérées par le Département.
- Les autres routes goudronnées sont gérées par Loire Forez (mais c'est la commune qui finance les travaux).
- Les chemins de terre sont gérés par la commune (employés communaux ou entreprise privée).

Ce qui signifie que la Commune n'est pas maître de toutes les décisions.

Après ces précisions, chacun a pu présenter ses constatations sur le comportement des conducteurs qui utilisent nos routes.

LES AVIS ETAIENT UNANIMES, LA VITESSE EXCESSIVE DE CERTAINS CONDUCTEURS NUIT A LA SECURITE DES RIVERAINS.

Le Bourg, la Gare, Nus, Malasset, la Fulie, Fressonnet ...

Les piétons manquent parfois d'espace sécurisé.

Des idées sur les solutions à apporter ont été émises : en vrac, contrôles de vitesse de la Gendarmerie (ils ont été demandés), limitation de vitesse à 30, obstacles sur la route (dos d'âne, chicanes...), changement de priorité, marquage au sol.

Toutes ces propositions seront étudiées par la commission municipale et présentées aux gérants de chaque voie de Périgneux.